

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orléans, le 28 février 2019

SFR intensifie le déploiement de la Fibre sur le territoire d'Orléans Métropole

Ce jour, Franck Coudrieau, Délégué Régional Ouest de SFR, a confirmé à Olivier Carré, Maire d'Orléans et Président d'Orléans Métropole, les engagements de SFR pour le déploiement de la Fibre dans l'agglomération orléanaise. La convention prévoit le déploiement de plus de 74 200 prises éligibles à la Fibre réparties dans 21 communes d'Orléans Métropole.

La transition numérique est un enjeu de territoire essentiel pour accompagner le développement d'Orléans Métropole et de ses 22 communes.

Le déploiement large et rythmé de la fibre optique constitue un atout considérable tant pour les familles que pour les entreprises qui ont choisi de s'installer sur notre territoire.

Cette infrastructure Très Haut Débit - THD permet d'ores et déjà de nouveaux usages numériques, plus confortables, plus innovants et garantit la création, localement, des emplois de demain.

Le déploiement de la Fibre sur le territoire de Orléans Métropole

Dès aujourd'hui, la fibre est accessible à près de 42 000 logements et locaux professionnels dans 19 communes. Les habitants et professionnels profitent déjà d'un débit moyen 40 fois supérieur à celui de l'ADSL.

SFR poursuit au quotidien le déploiement de la fibre afin de finaliser le raccordement d'Olivet avant l'été prochain et les communes de Fleury-les-Aubrais, La-Chapelle-Saint-Mesmin et Saint-Jean-de-la-Ruelle d'ici la fin de l'année 2019.

A Chécy, Combleux, Saran, Saint-Cyr-en-Val, Saint-Jean-le-Blanc et Semoy, les déploiements s'effectuent de manière progressive et les travaux sont suffisamment bien avancés pour que plus de 80% des foyers de ces communes soient éligibles à la Fibre d'ici la fin de l'année 2019.

Enfin dans les autres communes, SFR poursuit les travaux de déploiement, quartier après quartier, pour que d'ici 2020, l'ensemble de la Métropole Orléanaise soit raccordée à la Fibre, soit plus de 74 200 logements.

Les raccordements sont principalement réalisés en souterrain, technique la plus simple et la plus rapide. Mais une partie du raccordement doit se faire en aérien, ce qui nécessite des études et des formalités qui peuvent, dans certains quartiers, ralentir le déploiement.

Le déploiement de la Fibre répond à l'objectif partagé de SFR et de Orléans Métropole d'offrir, au cours des prochaines années, un accès au Très Haut Débit aux particuliers et aux entreprises leur permettant de bénéficier de services numériques complets et innovants.

L'opérateur SFR finance sur ses fonds propres cette opération d'envergure qui s'inscrit dans le cadre du plan national France Très Haut Débit. A partir du réseau Fibre déployé, d'autres opérateurs pourront, s'ils le souhaitent, proposer leurs offres commerciales aux habitants de la commune.

Cet investissement de SFR vient compléter ceux déjà réalisés pour le déploiement du Très Haut Débit à Orléans où plus de 55 000 logements et locaux professionnels sont d'ores et déjà éligibles à la fibre⁽¹⁾.

Comment vérifier l'éligibilité d'un foyer et souscrire à l'offre SFR ?

Pour vérifier l'éligibilité du foyer et souscrire à l'offre Très Haut Débit, il existe trois possibilités :

- Saisir son adresse ou numéro de téléphone sur le site : <http://www.sfr.fr/box-internet/la-fibre-chez-vous/#>
- Téléphoner, en appelant le **1099**.
- Se rendre dans une boutique SFR (Liste des boutiques sur <http://boutique.sfr.fr>).

Après avoir souscrit à l'offre Fibre SFR, une équipe de technicien se rendra au domicile des usagers.

Comment équiper son logement ?

- **En habitat collectif** (copropriété ou bailleur), une convention d'opérateur d'immeuble doit être signée avec SFR pour autoriser l'installation d'un point de raccordement dans les parties communes. Cet équipement des parties communes de l'immeuble est réalisé aux frais exclusifs de l'opérateur, cela ne coûte rien aux habitants. Le raccordement final de chaque logement se réalise ensuite, à la prise d'abonnement auprès de l'opérateur commercial.
- **En maison individuelle**, la convention d'opérateur d'immeuble n'est pas requise : le raccordement du pavillon est réalisé après abonnement, à partir d'un boîtier situé dans la rue (généralement dans une chambre en voirie ou sur un poteau) et destiné à desservir un ou plusieurs pavillons. En principe, le pavillon est raccordé techniquement selon le même mode que le réseau téléphonique (soit souterrain, soit aérien). Il n'y a pas de frais de mise en service sauf si des travaux particuliers d'aménagement sur la propriété privée s'avèrent nécessaires pour ce raccordement (par exemple l'installation d'un fourreau dans le jardin), ceux-ci sont à la charge du propriétaire.

Qu'est-ce que la fibre optique ?

La fibre optique est un fil de verre plus fin qu'un cheveu, qui conduit la lumière. Le signal lumineux injecté dans la fibre peut fournir de très grandes quantités de données, à la vitesse de la lumière, sur des milliers de kilomètres. A cette vitesse, il est possible de faire sept fois et demi le tour de la Terre en seulement une seconde !

En quoi la fibre diffère-t-elle de l'ADSL ?

Dernière technologie adoptée par les fournisseurs d'accès à Internet, la fibre optique ne nécessite pas de ligne téléphonique, contrairement à l'ADSL, puisque les informations transitent par un câble. L'ADSL présente un défaut majeur : son signal s'affaiblit au fur et à mesure que le nœud de raccordement s'éloigne, ce qui limite les débits. La fibre optique, elle, offre des débits quasiment illimités jusqu'à 1Gbit/s contre 20 Méga pour l'ADSL.

Quelles sont les performances de la fibre ?

Avec près de 7 écrans connectés par foyer (du smartphone à la télévision connectée en passant par les PC et tablettes) et avec l'accroissement des services et de l'audiovisuel en ligne, la demande de débits explose. La fibre, grâce aux débits de plus en plus performants qu'elle propose, constitue la meilleure technologie pour répondre à cette demande et offre aux particuliers comme aux entreprises, une expérience exceptionnelle leur permettant de profiter au quotidien du meilleur du numérique et des contenus en simultané.

Technologie ultra moderne, la fibre propose des débits parmi les plus élevés du marché, permettant de répondre à l'explosion des usages, aux services toujours plus innovants et à la convergence des contenus.

Avec la fibre, vous pouvez :

- **Télécharger** un film (700 Mo) en 7 secondes (contre 5 minutes en ADSL) ou une série de 10 épisodes (5000 Mo) en 50 secondes (contre 45 minutes en ADSL)
- **Jouer en réseau** et prendre vos adversaires de vitesse
- **Mettre en ligne** une centaine de photos en 5 secondes (contre 3 minutes en ADSL)
- **Transformer votre TV** en écran de cinéma

La Fibre facilite la vie des entreprises

En accélérant le téléchargement, l'échange et le stockage de nombreux documents volumineux, la Fibre facilite la vie des entreprises. Elle permet également de réduire les déplacements des collaborateurs grâce à la visioconférence. Pour les petites entreprises, SFR a conçu des offres spécifiques leur permettant de bénéficier du Très Haut Débit, dans les conditions économiques et d'éligibilité les plus performantes du marché.

SFR Business est la marque Entreprise de SFR qui propose et déploie une palette de services alliant des offres convergentes fixe-mobile et des solutions sur-mesure : téléphonie, données, Internet, relation client et Internet des Objets.

Contact SFR Business en région Ouest par mail à l'adresse : sfrbusiness-region-ouest@sfr.com

(1) Fibre avec terminaison optique ou coaxiale selon éligibilité

A propos de Altice France – alticefrance.com

Altice France est le premier acteur de la convergence entre télécoms et médias en France.

A travers SFR, 2ème opérateur français, Altice France est un acteur incontournable des télécoms au service de 22 millions de clients. Doté du premier réseau en Fibre optique (FTTB/FTTH) avec 12,4 millions de prises éligibles, SFR couvre près de 99 % de la population en 4G.

SFR dispose de positions d'envergure sur l'ensemble du marché, que ce soit auprès du grand public, des entreprises, des collectivités ou des opérateurs.

Altice France est également un groupe médias de premier plan avec 14 chaînes de télévisions, 2 radios, 5 titres de presse, autour de marques emblématiques telles que BFM, RMC, Libération ou encore L'Express.

Que ce soit à travers son kiosque numérique, son portefeuille de droits sportifs, la production, le financement ou l'achat de contenus originaux et exclusifs, Altice France invente de nouveaux modèles d'édition et de distribution ouverts à tous. En 2017, Altice France a réalisé un chiffre d'affaires de 10,8 milliards d'euros.

Pour suivre l'actualité du groupe sur Twitter : @AlticeFrance

Contacts presse :

Orléans Métropole : Julie Barbier - julie.barbier@orleans-metropole.fr – 02 38 79 29 63 / 06 21 37 13 33

SFR : Marielle Bocenno – marielle.bocenno@sfr.com – 02 72 74 32 05

ANNEXE

le CFA Orléans Métropole

En restant à l'écoute des besoins des entreprises implantées localement, le CFA Orléans Métropole propose des formations adaptées et de qualité. Il augmente ainsi les chances pour les personnes formées de trouver un emploi leur correspondant et pour les entreprises de recruter les profils adéquats. D'abord en stage ou en apprentissage, les personnels peuvent ensuite envisager des débouchés pérennes, sur le territoire.

CFA Orléans Métropole est référencé comme centre compétent pour la formation aux métiers du déploiement et de la maintenance des réseaux en fibre optique et cuivre jusqu'à l'abonné (FttH). Son plateau technique Fibre Optique, labellisé Objectif Fibre depuis juin 2018, existe et vit grâce à l'implication forte de ses partenaires institutionnels, entreprises, formateurs et apprenants. Il permet la formation de 60 personnes chaque année.

Quatre formules de formations différentes sont proposées :

- Installateur de Réseaux de Télécommunication
- Technicien de Réseaux de télécommunication
- Acquisitions de gestes fibre optique
- Formations sur les mesures